

## CITROËN TELESERVICES

### - LISTE DES ALERTES TRANSMISES PAR LE VEHICULE

Avec CITROËN Teleservices, votre véhicule éligible identifie lui-même l'échéance d'un entretien ou la nécessité d'une intervention. Vous êtes alors contacté par CITROËN pour convenir d'un rendez-vous en atelier.

Ce système repose sur l'envoi d'informations envoyées par votre voiture au moyen de la CITROËN Connect Box.

Sur la base de ces informations, une alerte pourra être déclenchée pour les catégories d'équipements suivants :

- Système d'entretien du véhicule
  - Kilométrage de révision proche
  - Kilométrage de révision dépassé
  - Date de révision proche
  - Date de révision dépassée
- Système d'aide la conduite
  - Système ESP / ASR défaillant
  - Direction assistée défaillante
  - Antivol électronique défaillant
  - Système de contrôle de vitesse défaillant
  - Système aide au stationnement défaillant
  - Système de mesure de place défaillant
- Niveaux des fluides
  - Niveau d'eau insuffisant
  - Niveau huile moteur insuffisant
  - Niveau additif filtre diesel (FAP) trop faible
- Pneumatiques
  - Capteur(s) de pression pneumatique défaillant(s)
  - Pression pneumatique(s) insuffisante (sous gonflage, crevaison)
- Groupe motopropulseur
  - Système de contrôle moteur défaillant
  - Température d'eau excessive
  - Pression d'huile moteur insuffisante / Alerte Pression d'huile
  - Température d'huile boite de vitesse excessive
  - Système anti-pollution défaillant
  - Suspension défaillante
- Système de freinage
  - Système ABS défaillant
  - Système de freinage défaillant
  - Frein de parking défaillant
  - Usure des plaquettes de frein excessive
- Système électrique
  - Charge batterie ou alimentation électrique défaillante
- Systèmes de sécurité
  - Airbag(s) ou ceinture(s) à prétensionneur(s) défaillant(s)
  - Projecteur(s) directionnel(s) défaillant(s)
  - Capot actif défaillant
  -

Si parmi ces catégories, certains équipements ne sont pas présents ou ne permettent pas techniquement la remontée d'alerte, en raison du modèle ou de la finition du véhicule, aucune alerte ne pourra être remontée pour les équipements concernés.